



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/04/2021

LANCEMENT DE DEUX OFFRES NUMÉRIQUES EUROPÉENNES « LA COLLECTION EUROPÉENNE » ET « ENTR » - MISE EN ŒUVRE DU TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE

Deux ans après la signature du traité d'Aix-la-Chapelle, la volonté de créer une plateforme numérique européenne commune, s'adressant en particulier aux jeunes Européens, se concrétise. Grâce aux efforts conjoints des organismes de radiodiffusion français et allemand, deux offres numériques complémentaires sont lancées :

- la Collection européenne, mise au point par ARTE et ses partenaires, ARD, ZDF, France Télévisions et SRG SSR, propose des contenus de l'ensemble de ces diffuseurs en plusieurs langues et à l'échelle européenne ;
- Le projet ENTR conçu par les deux opérateurs audiovisuels Deutsche Welle et France Médias Monde, s'adressera prioritairement aux jeunes Européens avec des contenus sur des thématiques d'actualité européenne.

M. le ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie Armin Laschet, plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne chargé des affaires culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande, Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre française de la Culture, Mme Monika Grütters, déléguée du gouvernement fédéral à la Culture et aux Médias, Mme Heike Raab, secrétaire d'Etat, représentante du Land de Rhénanie-Palatinat auprès du gouvernement fédéral chargée de l'Europe, des Médias et des Affaires numériques, Michael Roth, ministre fédéral adjoint chargé des affaires européennes et Clément Beaune, secrétaire d'Etat français chargé des affaires européennes, saluent le lancement de ces deux offres numériques, étape essentielle de la mise en œuvre du traité d'Aix-la-Chapelle.

M. le ministre-président Armin Laschet : « Ces deux projets, « La Collection européenne » et « ENTR », donnent vie au concept de plateforme numérique européenne et montrent ce qu'il est possible de réaliser grâce à un engagement commun. L'Europe a besoin d'un espace culturel et médiatique commun qui soit axé sur des valeurs communes. À cette fin, il nous faut des contenus européens forts et des infrastructures techniques adéquates pour les présenter. Je me réjouis donc de la réalisation de ces deux projets qui vont tout à fait en ce sens et je souhaite que le but et l'esprit du traité d'Aix-la-Chapelle soient également exprimés dans d'autres projets ».

**Ministère de la Culture
Délégation à l'information
et à la communication**

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre française de la Culture : « Je me réjouis du lancement de « ENTR » et de « La Collection européenne » et salue l'engagement de France Médias Monde, la Deutsche Welle, ARTE et ses partenaires dans la conception de ces offres. Leur lancement marque une étape majeure dans la construction d'un espace médiatique et culturel commun dont l'Europe a tant besoin et qui figure au cœur des objectifs du traité d'Aix-la-Chapelle. Ces offres, aussi innovantes qu'ambitieuses, contribueront à tisser des liens plus étroits entre les jeunes Européens par le partage de contenus culturels et d'information ».

Monika Grütters : Avec les projets « ENTR »s de la Deutsche Welle et de France Médias Monde et « La Collection européenne » de ARTE, les chaînes de télévision réalisent une fois de plus leur ambition d'être des vecteurs de diffusion de la culture et de la diversité par-delà les frontières nationales et de promouvoir la compréhension mutuelle. Cet échange culturel transfrontalier est plus nécessaire que jamais en Europe. À cette fin, il est impératif de continuer à renforcer la diversité et l'indépendance de notre paysage médiatique européen. C'est pourquoi nous avons inscrit la mise en place d'une plateforme européenne parmi les objectifs essentiels du traité d'Aix-la-Chapelle. Avec les projets « ENTR » et « La Collection européenne », nous aurons déjà considérablement progressé en ce sens. »

Heike Raab : « ARTE et les organismes de radiodiffusion publics allemands et français ouvrent par leur engagement de nouvelles pistes en matière de numérisation. Ils apportent des impulsions importantes sur les possibilités d'utilisation et d'organisation des nouveaux espaces de communication dans l'optique de la sauvegarde et de la garantie du pluralisme des médias ». Mme Raab coordonne la politique médiatique des Länder, la Rhénanie-Palatinat assurant la présidence de la Commission de la radiodiffusion et télévision.

Michael Roth: «Les plateformes «ENTR» et «La Collection européenne» permettent de renforcer le lien avec le public européen. Ils montrent à quel point la coopération européenne est source de créativité. « La Collection européenne » apporte des réponses européennes aux questions pressantes de la culture et de la société. La plateforme numérique développée par la Deutsche Welle et France Médias Monde « ENTR » s'adresse directement aux jeunes d'Europe et permet un échange qui dépasse les frontières et les barrières de la langue ».

M. Clément Beaune, secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes : « Je suis très heureux que « ENTR », ce projet profondément européen de la Deutsche Welle et de France Médias Monde, se concrétise. Encourager la compréhension mutuelle en Europe est essentiel, la pandémie l'a montré plus que jamais. Nul doute que les plateformes « ENTR » et « La Collection européenne » apporteront une contribution importante à la formation d'une conscience européenne commune. Je souhaite plein de succès à ces beaux projets européens ! ».

Tous s'accordent sur l'avancée déterminante que marque le lancement de « La Collection européenne » et de « ENTR » dans la mise en œuvre du traité d'Aix-la-Chapelle. D'autres initiatives complémentaires des organismes audiovisuels pourront être encouragées et mises en œuvre à l'avenir. Eu égard à l'approche européenne du traité d'Aix-la-Chapelle, un soutien apporté au niveau européen à l'engagement des radiodiffuseurs est éminemment souhaitable.

Ministère de la Culture
Délégation à l'information
et à la communication